

# Communiqué du Syndicat des Avocats de France - Section d'EVRY

En défense contre l'action aux fins d'expulsion des sans-papiers de l'église de Massy

Les avocats membres de la section du SAF de l'ESSONNE qui se sont mobilisés pour assurer la défense des sans-papiers tiennent à redire qu'ils n'ont nullement entendu donner de « leçon de catéchisme » à qui que ce soit.

Bien au contraire, l'essentiel de notre intervention a consisté dans l'exposé de moyens juridiques opposés à cette procédure qui a enfreint les lois protectrices des droits de la défense.

Si cette mobilisation des avocats s'est organisée de manière militante, c'est aussi pour soutenir massivement l'action revendicative des 506 personnes qui en appellent légitimement à l'examen de leurs dossiers par la préfecture de l'Essonne.

L'évêque a fait le choix de ne pas être solidaire de cette situation humaine, préférant se réfugier derrière son seul droit de propriété.

Aujourd'hui, le Tribunal de Grande Instance d'EVRY a rendu une ordonnance de référé ordonnant l'expulsion « de tous les défendeurs et de tous les occupants de leur chef ». Comment une telle décision peut-elle être exécutée sans que ne soient expulsées des personnes qui ne sont pas concernées par cette assignation et qui sont donc libres d'aller et venir où elles le veulent ?

C'est pour cette raison que la décision revêt un caractère manifestement discriminatoire. Le magistrat a lui-même souligné la situation douloureuse des sans-papiers que nous défendons.

La décision de justice rappelle que l'église est un lieu de refuge. Chacun sait que les sans-papiers que nous défendons n'ont que des solutions d'hébergement précaire.

Il reste à l'assemblée générale des sans-papiers de prendre la décision de l'appel contre cette ordonnance d'expulsion, s'ils le souhaitent, si cela correspond à la poursuite de leur mobilisation.

Fait à EVRY le 5 octobre 2007

Pour le collectif des avocats,  
La présidente de la section du SAF de l'ESSONNE,

Julie BONNIER HAMON

Contact : [julie-bonnier@wanadoo.fr](mailto:julie-bonnier@wanadoo.fr)